



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

DECISION DU MARDI 21 SEPTEMBRE 2021

Présents : M. J. DIAS (PRESIDENT), MELLE J. BARROCAS, MM. M. ABED, B. FOLTIER, N. SAADA, A. AISSAOUI, J. CROISE, N. RIT, A. BCHIR, J. CARLIER, Y. JABRI, R. ZAMO, J. REBELO, L. FILIN, D. DUPUIS, F. GALLONDE.

Assistent : I. GRADINARI

Excusés : Néant

La Commission Départementale d'Arbitrage, réunie en urgence sur demande du Comité Directeur du District du Val de Marne,

Considérant la création du district 75 et la perte de bon nombre d'arbitres ;

Considérant le faible renouvellement des licences arbitres dû à de nombreux facteurs ;

Considérant le nombre important d'arbitres absents lors du test physique obligatoire de début de saison ainsi que les quelques échecs ;

Considérant la demande du Comité Directeur du District du Val de Marne de tout faire pour couvrir le maximum de rencontres ;

Décide de sursoir exceptionnellement à son Règlement Intérieur et désignera les arbitres en échec ou absents dans la catégorie inférieure à celle de l'arbitre jusqu'au test physique de rattrapage.

La Commission Départementale d'Arbitrage tient à rappeler, comme stipulé dans son Règlement Intérieur, que tout arbitre en échec ou absent au test physique de rattrapage sera suspendu de désignation jusqu'à la fin de saison et sera rétrogradé en division inférieure en fin de saison. L'arbitre sera intégré temporairement à la catégorie Départemental 4, pour être désigné selon les besoins de la CDA.

Le Secrétaire de séance
Nicolas RIT

Le Président
José DIAS